

Des chiffres parlants* :

44 %

de noyades
accidentelles sont
des enfants ou
adolescents de
moins de 18 ans.

Plus d'**1**
noyade sur **2**

est mortelle chez les
moins de 18 ans, dans
les cours d'eau et plans
d'eau, interdits à
la baignade hors
zones aménagées.

La noyade est la

1^{re}

cause de mortalité
accidentelle
chez les moins
de 18 ans.

1244

noyades, dont

350

suivies de décès,
ont eu lieu sur la
période estivale,
tous âges confondus
et tous secteurs
confondus.



*Santé Publique France – Enquêtes Noyades 2024

La baignade
sans risque,
c'est ici

Il existe une multitude d'activités
à faire au bord des cours d'eau
pour trouver la fraîcheur et les
sensations, mais en toute sécurité !

Paddle, canoë, kayak et aviron,
baignade... les informations sont
toutes sur **VNF.fr**. Il est également
possible de se renseigner auprès
des mairies ou des offices de
tourisme pour connaître les lieux
de baignade autorisés et sécurisés.

EN CAS D'ACCIDENT :

15
SAMU18
Pompiers112
Appels
d'urgence

Ne pas jeter sur la voie publique



Résonance Publique |



VNF.fr

in

o

f

v

#COULEPASTONÉTÉ



Plongeurs et baignade
dans les fleuves
et canaux

Guide de
prévention
sur le terrain

Faire comprendre
les dangers, faire
respecter l'interdiction

#COULEPASTONÉTÉ

Ensemble, sensibilisons aux dangers de la baignade sauvage dans le réseau navigable



Fleuves, rivières et canaux offrent des espaces de fraîcheur, en ville comme à la campagne. L'été, avec la chaleur, de nombreux adolescents et jeunes adultes s'y rendent pour plonger et se baigner, souvent sans mesurer les risques. Chaque année, des accidents graves, parfois mortels, surviennent dans ces eaux.

En tant qu'acteur de proximité, vous avez un rôle clé dans la sensibilisation, le long des berges, près des ponts ou des écluses. Des arguments existent pour dialoguer sereinement avec ce public en quête de sensations. En leur rappelant la réalité du danger, vous contribuez à prévenir ces comportements à risque.

Plonger ou se baigner, dans les fleuves et les canaux, c'est interdit car c'est dangereux !

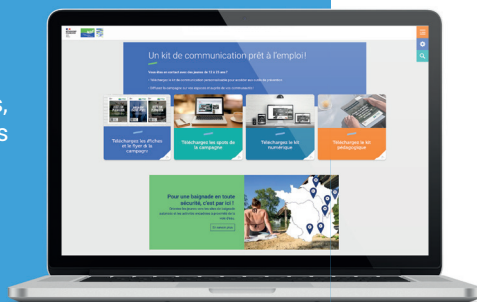
Une autre voie est possible : orientez les publics vers les zones aménagées pour la baignade et les activités nautiques.

Votre mobilisation est essentielle

Afin de renforcer la sensibilisation auprès de ces publics les plus exposés, nous avons conçu des supports de communication, pour vous permettre de relayer ces messages.

Un kit complet est à votre disposition sur demande :

coulepastonete@vnf.fr



6 risques majeurs au bord de l'eau

Risque 1



Le saut depuis un pont ou une berge

Faible profondeur, objets et ouvrages invisibles sous la surface (blocs de béton, pieux métalliques ou rochers).

Risque 2

Les courants forts sous la surface

Être déporté par les courants, s'épuiser dans l'eau ou s'évanouir en se heurtant à des ouvrages ou des objets.



Risque 3



Les berges non aménagées pour la baignade

Difficulté à remonter en lieu sûr puis épuisement dans l'eau.

Risque 4

Le passage de bateaux



Manœuvres d'évitement difficiles, blessures diverses liées au choc, notamment aux hélices.

Risque 5

La faible visibilité dans l'eau

Blessure sur un obstacle ou une installation immergée.



Risque 6

Le courant ou l'aspiration soudaine dans l'eau

Forts courants d'eau sous la surface à proximité d'une écluse ou d'un barrage, noyade par aspiration vers le fond.

